

DAMIEN VINET
AVOCAT
"Les Portes du Lac"
65-A Avenue de l'Europe
41000 BLOIS
TÉL. 02.54.90.60.33 – FAX
02.54.90.60.34
Email damien.vinet@avocatline.fr

ATTESTATION EN JUSTICE

JE SOUSSIGNE(E) : MR MME MLLE
NOM :
PRENOM :
DATE ET LIEU DE NAISSANCE : ____/____/____
PROFESSION :
ADRESSE :
.....
.....

LIEN DE PARENTE OU D'ALLIANCE AVEC LES PARTIES :
.....

LIEN DE SUBORDINATION A LEUR EGARD, DE COLLABORATION OU DE COMMUNAUTE D'INTERETS
AVEC LES PARTIES :
.....

SACHANT QUE L'ATTESTATION SERA UTILISEE EN JUSTICE ET CONNAISSANCE PRISE DES
DISPOSITIONS DE L'ARTICLE **434-13** DU **CODE PENAL** REPRIMANT L'ETABLISSEMENT
D'ATTESTATION FAISANT ETAT DE FAITS MATERIELLEMENT INEXACTS, CI-APRES RAPPELES :

**" – EST PUNI DE CINQ ANS D'EMPRISONNEMENT ET DE 75.000 EUROS D'AMENDE LE FAIT
D'ETABLIR UNE ATTESTATION OU UN CERTIFICAT FAISANT ETAT DE FAITS
MATERIELLEMENT INEXACTS :**

**LES PEINES SONT PORTEES A TROIS ANS D'EMPRISONNEMENT ET A 45.000 EUROS D'AMENDE
LORSQUE L'INFRACTION EST COMMISE EN VUE DE PORTER PREJUDICE AU TRESOR PUBLIC
OU AU PATRIMOINE D'AUTRUI."**

CERTIFIE, SUR L'HONNEUR ET SOUS LE FOI DU SERMENT, L'EXACTITUDE DES FAITS SUIVANTS
DONT J'AI ETE LE TEMOIN DIRECT :

Ce paragraphe
doit être écrit
entièrement de
la main de son
auteur. Il devra
être daté et
signé.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

